



CONVOCAATION
SEMESTRE 3
SESSIONS 2, et 4

PROMOTION 2021/2024
VERSION 1 du 15 mars 2023
Référence : T5N5-2-2

**Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.
Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.**

Unité Enseignement	Retour des copies	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
U.E 2.5 - S3 Processus inflammatoire et infectieux	RDV avec Mme UTARD	Mercredi 5 juillet 14 h 15 h 30	13h30	1 h 30	salle 2	Evaluation écrite des connaissances Laure FENDELEUR	* Exactitude des connaissances
U.E 2.8 - S3 Processus obstructifs	RDV avec Mme UTARD	4 juillet 8 h 30 à 10 h	8h00	1 h 30	salle 2	Evaluation écrite des connaissances Clarisse ZIMMERMANN	* Exactitude des connaissances
U.E 2.11 - S3¹ Pharmacologie et thérapeutiques	Date 29 mars 2023 13 à 14 h	Date 4 juillet 14 h à 16 00	13h30	2 h00	Salle 2	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
U.E 6.2 - S3 Anglais	Lors d'un cours en S4	Mercredi 5 juillet 2023 9 h à 10 h 30	8h30	1 h 30	Salle 2	Epreuve de connaissances du vocabulaire professionnel courant	* Justesse du vocabulaire
UE 5.8 - S3 Stage		Du 10 juillet 2023 au 11 août inclus	350 h	<ul style="list-style-type: none">Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation cliniqueAvoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées Analyse de pratique professionnelle - APP - 1 APP transmises au formateur référent du suivi pédagogique; au plus tard le 14/08/2023.			

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.
L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Patrick LEHMANN

Directeur des soins
Directeur de l'institut de formation